

LE LONG DE LA LOIRE



Compter 48 min en voiture / 45 km
2h47 à vélo / 49 km
Prévoir 1/2 journée

- 1 SALLE DE LA CHAUSSADE
- 2 MÉDIATHÈQUE
INTERCOMMUNALE
- 3 GYMNASÉ
- 4 TOUR DU POUILLY FUMÉ
- 5 JARDIN DES BÉNÉDICTINS
- 6 CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

1 SALLE DE LA CHAUSSADE

2001. N. GIROUD architecte

COSNE-SUR-LOIRE

Impasse de la Madeleine



Au confluent du Nohain et de la Loire, le site des anciennes forges de La Chaussade fut occupé pendant plus de trois siècles par l'industrie. A partir de la cessation définitive de l'activité industrielle en 1987, le site devint friche industrielle. La Ville de Cosne entreprit alors de valoriser ce patrimoine remarquable délaissé en lançant une opération de requalification urbaine, avec au centre du projet, la reconversion de l'ancienne forge royale en salle des fêtes, dotée, grâce à l'aménagement d'une place publique à proximité, d'un espace complémentaire extérieur d'accueil de manifestations temporaires.

Par l'atténuation ou la réduction des ouvrages «parasites» environnants, l'architecte a fait de cet équipement un véritable «repère» urbain, valorisé par ailleurs par le remplacement de la toiture existante (sheds) par une couverture tronc conique en PVC gris, de faible amplitude, dessinée pour être en harmonie avec la façade ligérienne de Cosne.

Les murs de moellons de calcaire avec chaînes d'angle et encadrements de pierre de taille du bâti d'origine ont quant à eux été conservés afin de laisser clairement visibles les traces du passé.

2 MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

2008. HUERRE architecte & LEVY architecte assistant

COSNE-SUR-LOIRE

6 rue des forges



Sur un site remarquable en bord de Loire et du Nohain (anciennes forges royales du XVIIe au XIXe siècle), la communauté de communes Loire et Nohain a décidé de construire un équipement médiathèque et salle de conférence.

L'intégration des éléments constitutifs du site dans la volumétrie, l'implantation et la constitution interne du bâtiment, était un enjeu architectural essentiel.

Le parvis en situation de balcon sur le jardin et sur la Loire, se prolonge dans le hall de la médiathèque et permet de découvrir la section des adultes disposée en contrebas.

La vue vers la Loire est conservée et une ouverture en toiture sous forme de shed parallèle à la Loire, irrigue de lumière le bâtiment dans toute sa longueur. L'accès à la section des adultes par un large escalier, nous fait entrer dans un espace presque entièrement en double hauteur et largement vitré sur le jardin. Des lames verticales en béton blanc filtrent la lumière et le regard.

L'édifice est également ancré dans le jardin. La salle de lecture située en face de la banque principale bénéficie d'une situation en avancée et centrale dans le site.

3 GYMNASE

2009. ABW Warnant architectes

COSNE-SUR-LOIRE

Avenue de Verdun

Ce bâtiment, annexe d'un lycée, est une commande du Conseil Régional de Bourgogne. Il a reçu le 1er Prix des Trophées de la construction bois en Bourgogne 2011.

Conçu comme un plateau sur un seul niveau de plain-pied, le bâtiment offre de l'extérieur la lecture de volumes parallélépipédiques. Les parties vitrées inférieures procurent une sensation de limites flottantes entre intérieur et extérieur, sans gêner les usagers par une vue directe.

Afin de minimiser l'effet de masse, le volume de la salle annexe est placé en façade principale, tout en étant décollé du sol sur son pourtour. De même, les locaux annexes sont associés et protégés sous une large nappe avec plis, formant un auvent côté lycée. L'organisation permet de clarifier les fonctions.

L'architecture proposée emprunte des formes référencées de l'architecture sportive contemporaine tout en introduisant des particularités afin de l'identifier comme la façade sur rue «signalétique» pour affirmer la présence du bâtiment. Ce double-mur devient vecteur de communication tout en affirmant le caractère contemporain et novateur quant à sa fonction de modérateur thermique dans le cadre de la démarche environnementale.



4 TOUR DU POUILLY FUMÉ

2010. VIA architectes

POUILLY-SUR-LOIRE

30 rue Waldeck Rousseau



Le projet de centre d'interprétation sur les Sauvignons du Monde, souhaité par la communauté de communes Loire & Vignoble, se définit par la valorisation d'un site patrimonial public de qualité et par la découverte du vin de Pouilly fumé sous différentes thématiques. Le projet est conçu pour positionner le nouvel équipement dans la commune de façon avantageuse en réutilisant une ancienne exploitation viticole composée de bâtiments divers d'époques différentes. L'ensemble s'articule autour d'une longue cour qui liaisonne les édifices. Le bâti présente des intérêts patrimoniaux variés, impliquant des logiques d'interventions différentes : rénovation du patrimoine et création architecturale.

5 JARDIN DES BÉNÉDICTINS

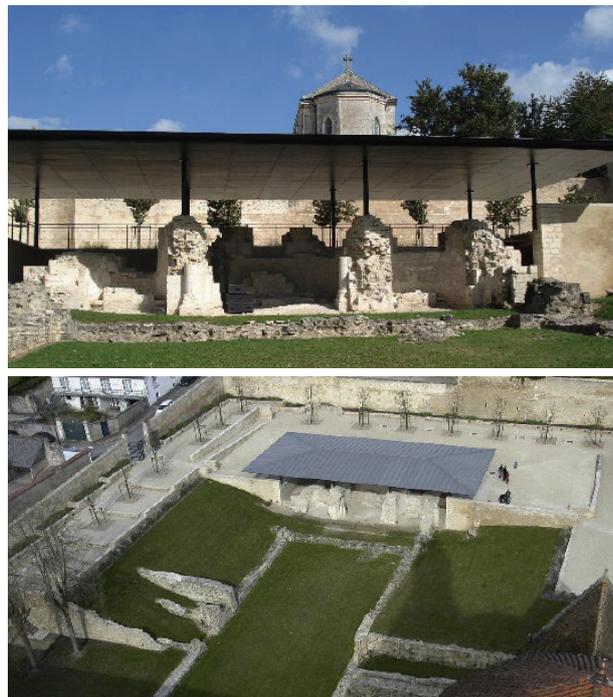
2004. P. BARNOUD- ACMH (Architecte en Chef des Monuments Historiques)- Atelier Cairn architectes urbanistes

Situé en cœur de ville, ce jardin, en amont d'un ancien prieuré, prend en compte le lieu dans sa complexité : restitution de cheminements piétons dans la ville, coexistence d'architectures de toutes époques, vestiges médiévaux dont les plus explicites sont présentés au public et protégés des intempéries, les autres étant ré-enfouis. L'objectif est triple : urbain, patrimonial et architectural. Il propose à la fois un lieu de repos et de contemplation de l'église et la possibilité d'un passage piétonnier condamné par trente ans de clôture autour de fouilles archéologiques; il met en valeur les vestiges les plus remarquables, et, donne un usage, une signification et une lisibilité à l'ensemble, en le sortant d'une situation de terrain vague devenue inacceptable.

Ce même maître d'oeuvre, ACMH est en charge de la rénovation du site prieural dans son intégralité, à la demande de la commune de La Charité et de partenaires institutionnels.

LA CHARITÉ-SUR-LOIRE

Rue du champ Barathe



6 CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

2001. B. CREPET architecte

POUGUES-LES-EAUX

23 avenue de Conti



Propriété du Conseil départemental de la Nièvre, cette ancienne usine d'embouteillage, ensemble de bâtiments néo-classiques (XIXe) à vocation industrielle, a été reconvertie en centre d'art contemporain au sein du Parc Saint-Léger de Pougues-les-Eaux, comprenant des espaces d'exposition, ateliers, logements pour artistes en résidence, des locaux de stockage et un espace administration.

Pour ce projet, le maître d'oeuvre a tout d'abord « trié » les bâtiments existants pour en détruire certains, puis, dans ceux conservés, a procédé à une importante recombinaison intérieure. Il a par ailleurs créé une extension en ossature bois, d'écriture architecturale radicalement différente, afin de ne pas concurrencer le bâti ancien existant et souligner ainsi l'intervention contemporaine.